

tage de la possession, j'ai, moi, celui de pouvoir peser sur toute votre vie, grâce à une certaine clause du testament de mon cher oncle, clause qu'il semble avoir imaginée tout exprès pour me consoler de mon injuste exhérédation.

Cette fois, Laurence se sentit sous le coup d'une menace inconnue, et l'effroi qui se peignit dans son regard fit sourire Albéric.

— Je crois que vous commencez à comprendre, dit-il.

— Non, Monsieur; mais je souffre, et vous êtes sans pitié.

— J'avais commencé par vous offrir la paix, vous la repoussez; eh bien, soit, la guerre, une guerre sans merci. Vous êtes belle, riche, charmante, M^{lle} Daverny, on vous aime sans doute et vous aimez, eh bien, j'ai juré que moi, vivant, nul homme ne prendrait mon nom en obtenant votre main; cet héritage-là je le défendrai envers et contre tous, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines et une voix pour provoquer le spoliateur.

Pour bien comprendre la douleur de Laurence en entendant ces fatales paroles, il faut se rappeler que jamais la pensée d'avoir un autre époux que Francis Villemont ne s'était offerte à sa pensée. Ainsi cette affreuse menace de mort retombait sur lui! Les